

Jeudi 28 septembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contre les violences, le harcèlement sexuel et le sexisme, les producteurs·trices de cinéma réaffirment leur engagement

L'UPC souhaite apporter son soutien aux cinq comédiennes qui ont dénoncé des comportements inappropriés du réalisateur Philippe Garrel, comportements qui n'ont pas été contestés par leur auteur. Les producteurs·trices expriment leur plus totale réprobation de tout propos ou acte de violence à caractère sexuel ou moral, commis par des professionnel·le·s abusant de leur position.

Les producteurs·trices se doivent de veiller à ce qu'aucun comportement inapproprié sur les lieux et pendant le temps de travail, ainsi qu'en toute circonstance pouvant se rattacher à la vie professionnelle, ne soit toléré, tout en respectant le principe de présomption d'innocence.

Pour ce faire, ils peuvent s'appuyer sur le kit de prévention sur les violences, harcèlement sexuel et sexisme*, afin de prévenir, signaler ou réagir et traiter ces situations.

En 2021, le CNC a mis en place un dispositif de formation contre les violences sexistes et sexuelles, à destination des seuls employeurs. Il a largement contribué à une meilleure prise de conscience de l'ampleur du phénomène et de l'utilité des mesures appropriées.

Aujourd'hui, les producteurs·trices demandent que ce dispositif soit élargi aux réalisateurs·trices et à l'ensemble de l'équipe de tournage afin de garantir un environnement de travail pleinement sécurisé.

*Pour accéder au kit de prévention, cliquez [ici](#).

Contact presse :
UPC - Valérie Lépine-Karnik
+33 (1) 53 89 01 30 - valerie.lepine@producteurscinema.fr